

# PROMES NEWS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE  
SOMMAIRE DU N° 20

Décembre 1997

1. BILLET DU PRÉSIDENT
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ
3. FAITES CONNAISSANCE AVEC LES MEMBRES DE LA PROMES
4. DISTORSION DE CONCURRENCE DANS LE PROGRAMME E2000
5. DEMANDES D'OFFRE
6. LE CANTON DE VAUD AIDE LES PETITS PROPRIÉTAIRES
7. VERS UNE RÉAPPROPRIATION DÉMOCRATIQUE DES CHOIX TECHNOLOGIQUES
8. FORMATION ET INFORMATION
9. BRÈVES NOUVELLES
10. COMMENT COMMUNIQUEZ-VOUS ?

SECRÉTARIAT DE LA PROMES

case postale 6 1510 Moudon

RÉDACTION DU BULLETIN

Jmcottier@atge.automail.com

20 rue Crespin 1206 Genève

## **1. BILLET DU PRÉSIDENT**

Comme prévu, le Conseil des Etats a balayé par 25 voix contre 3 la motion Suter qui avait été acceptée par le Conseil National par 89 voix contre 80. Apparemment la question n'a intéressé que la moitié de nos Conseillers aux Etats, et ils ont été sensibles au tir de barrage qui avait suivi le premier résultat. A deux ans de la fin du moratoire la politique énergétique de la Suisse continue d'être soumise à toutes les pressions et il est de plus en plus évident que la volonté populaire, exprimée en septembre 1990, a besoin d'être défendue énergiquement. Le Conseil fédéral lui-même reconnaît dans son message sur les initiatives le potentiel important de création d'emploi qu'elles génèrent, mais il tarde à prendre un cap en conséquence. Il est maintenant clair qu'une base constitutionnelle est nécessaire pour lui permettre de remplir ses engagements et rien ne doit être négligé pour assurer le succès de ces initiatives (voir PN19).

Comme l'avaient demandé les membres présents à la dernière assemblée générale (voir PN18), le comité se consacre à une réflexion sur les nouvelles tâches qui attendent notre association. Vous en trouverez déjà quelques échos dans le présent numéro, mais n'oubliez pas que cette association est la vôtre, et qu'elle entend à l'avenir mieux défendre les intérêts d'un secteur économique promis aux plus grands développements. Nous souhaiterions, à ce sujet, connaître vos remarques et vos suggestions.

Le premier portrait de membre (voir sous 3) a pour but de mieux faire connaître vos activités professionnelles. Ces documents seront intégrés dans le matériel de publicité PROMES.

Avec ce dernier bulletin de 1997 votre président vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse nouvelle année.

JMC

## 2 ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le comité s'est réuni les 9 septembre et 11 novembre 1997.

Ces réunions, ainsi que quelques séances de travail plus restreintes, ont été principalement consacrées à la préparation des propositions de re-définition des rôles et tâches de l'association, conformément aux désirs exprimés lors de la dernière assemblée générale.

Au cours de ces réunions il est apparu que les statuts de l'association devaient être revus en fonction des nouveaux objectifs et de l'évolution du marché de l'énergie solaire.

Les propositions des groupes de travail seront discutées et approuvées par les prochains comités des 9 décembre et 13 janvier et le programme définitif paraîtra dans le prochain bulletin en février et sera soumis à votre approbation lors de l'Assemblée générale.

Le comité a décidé de convoquer cette Assemblée générale à la fin du mois de mars, pour réduire le décalage qui existe actuellement entre l'année du budget et l'appel des cotisations.

Des modifications importantes sont aussi en cours chez SWISSOLAR, et votre comité s'efforce, avec la SOFAS et le groupe des fabricants d'équipements solaires thermiques, de répartir au mieux les compétences entre nos associations professionnelles et SWISSOLAR.

Des propositions de regroupement des associations actives dans le domaine de l'énergie solaire uniquement ont été élaborées le 2 décembre à Berne, qui seront étudiées par les comités respectifs et soumises aux membres.

Après moins d'une année d'activité, le secrétariat romand de SWISSOLAR a fait les preuves de son efficacité et le comité espère qu'il deviendra rapidement un centre de compétence, d'information et de rencontres en matière d'énergie solaire à Colombier.

### ***ATTENTION !***

***La prochaine Assemblée Générale de la PROMES aura lieu cette année plus tôt que d'habitude , pour mieux préparer l'année courante.***

***Réservez d'ores et déjà la date du***

***vendredi 27 mars 1998***

***car d'importantes propositions pour l'avenir de notre association vous seront soumises à cette occasion.***

***Les détails et l'ordre du jour vous seront communiqués dans le prochain numéro de PROMES NEWS, et avec la convocation.***

***Le président et le vice-président.***

### **3. FAITES CONNAISSANCE AVEC LES MEMBRES DE LA PROMES**

## **L'ENTREPRISE ECUBE S.A.**



Monsieur Laurent SENN

**ECUBE SA** est spécialisée dans le secteur de l'énergie, elle propose des équipements utilisant les énergies disponibles localement et ménageant l'environnement, à des prix intéressants.

**ECUBE SA** adapte ses produits à vos besoins. Qu'il s'agisse d'installations solaires (capteurs solaires thermiques pour eau chaude et chauffage), de fourneaux à bois, de chauffage à copeaux ou bûches de bois, de pompes à chaleur et de chaudières à mazout à condensation. Sa gamme s'étend de la villa individuelle aux grands bâtiments.

Ses services s'appuient sur une expérience prouvée, et vous permettront, au besoin, de bénéficier d'avantages fiscaux et de subventions.

#### **NOTRE GAMME SOLAIRE**

##### **Pour maison à 1 unité de logement**

Le chauffe-eau solaire "SOLKIT" est le nom du système de production d'eau chaude sanitaire qui a été développé dans le cadre du programme Energie 2000 de l'Office fédéral de l'énergie à l'institut d'essai et de recherche en énergie solaire (ITR) de l'Ecole d'ingénieurs de Rapperswil.

Avec son boiler en inox (Cipag) et ses absorbeurs (fabriqués en Suisse Romande) de 4,2 m<sup>2</sup>, le chauffe-eau solaire "SOLKIT" permet de produire jusqu'aux 2/3 de l'eau chaude sanitaire utilisée annuellement dans une maison individuelle. Ce qui signifie une économie d'environ 2'500 kWh.

En 25 ans, votre SOLKIT devrait permettre d'économiser plus de 7 500 litres de mazout, évitant ainsi qu'environ 25'000 kilos d'oxyde de carbone ne soient rejetés dans l'atmosphère.

##### **Pour toutes applications**

Les capteurs modulaires intégrés type "INTEGRA-2", à l'esthétique plaisante s'adaptent et conviennent à chaque type de tuiles ou d'ardoises. Il existe un grand choix de coloris pour le cadre.

Les capteurs solaires plan type "AM2121" sont des capteurs solaires monobloc à haut rendement, fruit de plus de 20 ans d'expériences et de développements dans la technique solaire. Les matériaux les plus modernes joints à notre savoir-faire nous ont permis de réaliser un collecteur plan qui, grâce à une production en série, présente un rapport qualité/prix particulièrement favorable.

Jusqu'à 20 capteurs peuvent être rassemblés en série, sur un toit plat ou en pente ou encore contre une façade ou sur un talus. La modularité de la conception laisse une très grande liberté d'intégration architecturale et permet la combinaison avec des cellules photovoltaïques.

##### **Chauffage de piscines**

Les capteurs en caoutchouc synthétique (non vitré) permettent à des coûts intéressants de s'adapter à toute les situations. La grande flexibilité géométrique du champ des capteurs permet de trouver une solution optimale dans chaque cas.

## **4. DISTORSION DE CONCURRENCE DANS LE PROGRAMME E2000**

*Plusieurs membres de notre association ont déjà exprimé des critiques à l'encontre du système de marketing mis en place dans le cadre d'Energie 2000, en relevant quelques anomalies dues à une certaine confusion entre les mandats et l'activité personnelle des mandatés (voir PN16). Un dossier a d'ailleurs été remis par un fabricant d'installations solaires au Service juridique du département des transports, des communications et de l'énergie, sans réponse à ce jour. Une question écrite ayant été déposée à ce sujet le 24 septembre 1997 par le conseiller national R.Scheurer, il nous paraît utile de la porter à votre connaissance. Le Conseil fédéral ne voit pas de raison de s'inquiéter. Rappelons donc les dix règles de déontologie qu'il évoque et qu'il serait temps d'appliquer.*

*JMC*

### **QUESTION**

Dans le cadre du programme Energie 2000, l'OFEN a délimité des secteurs d'activité (Energies renouvelables, artisanat...) pour lesquels on développe une politique de marketing.

Les opérations de marketing sont confiées par mandat à des entreprises privées principalement.

Cette situation permet aux personnes mandatées, qui sont aussi des chefs d'entreprise, d'entretenir des contacts privilégiés avec la clientèle potentielle. De plus, ces mandataires bénéficient d'un préjugé particulièrement favorable puisqu'ils ont été choisis par l'OFEN.

Dans ces conditions, la tentation peut être forte d'aller au delà du mandat de marketing et de faire bénéficier sa propre entreprise de travaux qui sont ainsi soustraits à toute concurrence.

En outre, comme ces conseillers sont parfois, semble-t-il, chargés de gérer des éléments du programme, ils ont accès, par exemple à l'occasion d'une demande de subvention, aux dossiers d'entreprises semblables à la leur, avec tout ce que cela signifie comme captation de renseignements d'ordre technique, financier, commercial ou autre.

Quelles mesures le Conseil fédéral envisage-t-il pour supprimer cette distorsion de concurrence ?

### **RÉPONSE**

Conformément à une décision de principe prise par le Conseil fédéral en février 1991, le programme Energie 2000 a été d'emblée volontairement réalisé en étroite collaboration avec le secteur privé. L'administration fédérale ne le met pas en oeuvre, mais se borne à en assurer la conduite stratégique et le controlling. Ce sont donc les entreprises qui le développent; elles y sont associées et en assument par conséquent la plupart des responsabilités. Ainsi, ce programme peut porter ses fruits avec des moyens financiers relativement modestes. Son objectif est d'influencer un marché de vingt milliards avec un budget annuel de 55 millions de francs en vue d'accroître le rendement énergétique. La grande modestie des moyens mis en oeuvre reste la meilleure façon de garantir qu'il n'y a pas de distorsions de concurrence.

Certes, il est possible que des mandataires du programme Energie 2000 bénéficient d'avantages concurrentiels, mais cette possibilité existe chaque fois que les collectivités publiques confient des tâches et des études à des entreprises privées. En effet, l'entreprise mandataire peut nouer des contacts qui lui vaudront d'autres commandes. Elle peut acquérir du savoir-faire et de l'expérience, et utiliser les mandats qu'elle a reçus à titre de référence. Elle peut en tirer des avantages, mais elle en subit aussi des inconvénients, notamment lors de l'attribution d'autres mandats publics. De plus, il n'est pas rare que les mandataires d'Energie 2000 se heurtent à la méfiance et à l'incompréhension, étant considérés comme les représentants d'un programme fédéral.

Cela étant, toutes les précautions ne peuvent empêcher certaines faiblesses dans un programme aussi vaste, qui regroupe plus de 80 organisations participantes et qui a réalisé des milliers de projets depuis 1991, souvent innovateurs et parfois risqués. Il serait pourtant faux de conclure qu'il souffre d'un manque général d'efficacité ou de faiblesses réglementaire qui lui seraient inhérentes.

Dès le début, Energie 2000 a été soumis à un controlling intensif, développé en collaboration avec le Département fédéral des finances. Toutes les activités importantes sont évaluées selon un plan fixé au début. Plus de 40 enquêtes ont ainsi été conduites, leurs résultats publiés et les recommandations appliquées pour améliorer le programme. Quant à la question des avantages et des désavantages concurrentiels, elle sera soumise à une analyse indépendante.

Afin de limiter d'éventuelles distorsions de concurrence, la direction du programme a édicté les "Dix commandements" d'Energie 2000. Ceux-ci visent en particulier à diversifier l'attribution des mandats: tout projet de plus de 50'000 francs doit faire l'objet d'un appel d'offres ou de la recherche de trois offres au moins. Dans les huit secteurs d'Energie 2000 chargés de la mise en oeuvre des mesures volontaires, les décisions importantes ne sont jamais prises par le seul responsable, mais par la direction du secteur, où sont représentées les branches concernées.

En règle générale, les chefs de secteurs ne sont pas, dans leur secteur, en concurrence avec les concepteurs et réalisateurs des projets d'assainissement. De plus, ils ne sont pas libres de s'organiser comme ils l'entendent et n'ont guère accès aux dossiers d'entreprises concurrentes. Contrairement à d'autres domaines, celui des énergies renouvelables bénéficie de subventions, la mise en oeuvre des projets est donc intégralement déléguée à des tiers, mais leurs contrats leur interdisent de réaliser des installations sur la base des contacts pris à la faveur d'Energie 2000. Les demandes de subventions sont examinées (sur mandat de l'OFEN) par les organisations professionnelles, et non par les chefs de secteur. Au fur et à mesure de la multiplication des projets, le cercle des participants s'élargit, limité seulement par des critères de compétence et de qualité. Les bureaux d'ingénieurs et d'architectes proches des points d'appui régionaux d'Energie 2000 bénéficient des retombées du programme, qui insiste sur la mise en oeuvre de techniques nouvelles: il s'agit de stimuler l'innovation et de favoriser l'utilisation la plus large des nouveaux produits. De la sorte, des marchés nouveaux se créent et la concurrence augmente. Les rapports annuels sur Energie 2000 donnent de plus amples informations à ce sujet.

A nos yeux, les expériences d'Energie 2000 et ses conséquences sur l'approvisionnement énergétique, l'environnement, l'économie suisse et le marché de l'emploi sont positives. C'est pourquoi nous avons encore renforcé sa phase terminale au moyen du programme d'investissement de 64 millions dans le secteur privé, adopté par le Parlement le 30 avril 1997. Les expériences recueillies serviront à élaborer le programme énergétique pour la période d'après l'an 2000, après une évaluation finale. Au vu du controlling et de l'évaluation, effectués de manière exemplaire, nous ne voyons pas la nécessité de prendre encore d'autres mesures.

## **LES DIX COMMANDEMENTS D'ENERGIE 2000**

1. Energie 2000 veut déclencher le plus possible d'actions volontaires efficaces. On demande de l'initiative, de l'imagination, de l'esprit d'entreprise, mais pas nécessairement des « gags » qui fassent de gros titres.
2. Les plus larges campagnes d'information et les études les plus sérieuses ne suffiront pas pour modifier le comportement. Ce qu'il faut, ce sont des actions exemplaires. Une bonne moitié des moyens disponibles doit y être consacrée.
3. La Confédération assume la coordination d'Energie 2000. Ainsi, même les chefs de secteurs sont soumis à des restrictions de nature juridique, administrative et politique. Les délais fixés par la direction du programme doivent être tenus; ses instructions, concernant par exemple la prise de décision et le déroulement des travaux, sont à appliquer activement. Toute lettre ou opération lancée « sur mandat du chef du DFTCE » doit avoir été expressément approuvée par lui.
4. Energie 2000 est une forme de partenariat. Ce qu'on cherche, ce n'est pas des navigateurs solitaires ni des luttes d'influence, mais la coopération et l'entraide, la confiance et l'information (dans le doute, deux fois plutôt qu'une). Toute décision importante fait l'objet d'une discussion au sein de la direction élargie du secteur, et elle est adoptée par cet organe. Les participants agissent systématiquement en vue d'assurer au programme un ancrage positif dans la population et dans les milieux politiques et économiques.
5. Energie 2000 n'est pas un self-service pour les initiés. Tout mandat de plus de 50'000 francs fait l'objet d'un appel d'offres, ou bien on se procure au moins trois offres. Les mandats doivent être répartis, les tâches de direction et de mise en oeuvre généralement confiées à des responsables différents. Les mandats importants et de longue durée justifient des tarifs horaires plus avantageux.
6. Energie 2000 utilise l'argent des contribuables. Cela implique des dépenses réfléchies, responsables et économes. Dans tout projet, on examinera les bases juridiques. Les règles relatives à la loi fédérale sur les finances doivent impérativement être respectées.
7. Energie 2000 veut employer efficacement les moyens mis à sa disposition. Chaque secteur procède au controlling selon les instructions de la direction du programme concernant le choix des projets, leur suivi et leur évaluation.
8. Energie 2000 exige transparence et ouverture d'esprit. Ainsi, toutes les opérations importantes (contribution à l'objectif, innovation, problèmes) ou de grande envergure (plus de 100'000 fr. en règle générale) sont soumises à l'évaluation de tiers, les autres à celles de la direction du secteur elle-même (description dans la requête de lancement de l'opération).
9. Cantons et Communes sont des partenaires actifs d'Energie 2000. La collaboration avec eux est largement institutionnalisée. Ainsi, les contacts avec ces collectivités feront objet d'une concertation préalable avec la direction du programme ; il faut éviter les interférences.
10. Les relations avec les médias méritent un soin particulier. Toute présentation publique obéit aux impératifs de l'ordre et de la solidarité, selon les instructions de la direction du programme. Celle-ci sera consultée avant tout communiqué de presse, conférence de presse ou apparition en public.

**La violation manifeste de ces commandements se traduira par un rappel à l'ordre, sa violation répétée par le retrait du mandat.**

## **5. DEMANDES D'OFFRE**

*Aux demandes d'offres pour des installations solaires, la PROMES répond habituellement par l'envoi de la liste de ses membres, pour laisser aux intéressés le choix qui leur convient le mieux. Pour des raisons de transparence et d'efficacité nous publierons également ces demandes dans notre bulletin.*

<b>Requérant</b>	<b>Date</b>	<b>Objet de la demande</b>
Bernard Helbling Sophie Mairet 10 2300 La Chaux-de-Fonds	18.11.97	Suite assainissement chauffage, intéressé par : Installation solaire, soit pour l'eau chaude, soit pour un appoint de chauffage, éventuellement couplée avec le bois.

## **6. LE CANTON DE VAUD AIDE LES PETITS PROPRIÉTAIRES**

### **Rénovation énergétique des bâtiments privés**

**Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé d'octroyer des aides aux petits propriétaires du canton qui ont des projets de rénovation énergétique. Cette action est complémentaire au plan de relance de la Confédération, doté d'un montant de 64 millions mais qui ne concerne que des projets de plus de 50'000 francs. Le gouvernement vaudois a décidé d'abaisser à 10'000 francs le coût minimum d'investissement afin d'encourager les petits propriétaires à entreprendre des travaux qui diminueront leur consommation énergétique.**

Les critères définis par la Confédération pour attribuer une aide fédérale à la rénovation énergétique excluent pratiquement les particuliers. En effet, pour avoir droit à une aide, il faut investir au minimum **50'000 francs** dans l'amélioration de l'isolation de sa maison, dans l'éclairage, dans l'installation de panneaux solaires, d'un chauffage au bois ou d'une pompe à chaleur ou dans d'autres travaux visant à abaisser la consommation d'énergie. Le taux moyen de subventionnement est de 10%.

Depuis son lancement en juin 1997, le volet énergétique du plan de relance de la Confédération a suscité de l'intérêt, mais peu de résultats dans le canton (3 demandes reçues).

Le Conseil d'Etat a décidé récemment d'élargir les critères d'attribution afin que les petits propriétaires puissent bénéficier d'une aide publique. Ainsi, le Canton subventionnera les projets de 10'000 à 50'000 francs. Les autres critères sont identiques à ceux de la Confédération : l'aide s'applique uniquement aux assainissements de bâtiments privés existants, à l'exclusion des constructions nouvelles et les travaux ne doivent pas avoir commencé.

Les subsides que le Canton de Vaud versera cette année n'excéderont pas 250'000 francs. De nouvelles aides pourront être demandées en 1998, après une évaluation des résultats de 1997. Ces montants seront prélevés sur le crédit-cadre de 6 millions voté par le Grand Conseil en juin dernier pour la diversification énergétique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

**Renseignements complémentaires :**  
**M.Charly Cornu, Délégué cantonal à l'énergie**  
**10 rue du Valentin 1014 Lausanne**  
**Tél. : 021 316 70 17 Fax. : 021 316 70 36**

## 7. VERS UNE RÉAPPROPRIATION DÉMOCRATIQUE DES CHOIX TECHNOLOGIQUES

*Le programme d'évaluation des choix technologiques du Conseil suisse de la science vient de lancer un débat public sur un thème brûlant d'actualité: "ÉLECTRICITÉ ET SOCIÉTÉ"*

*René Longet, directeur romand de la Société suisse pour la protection de l'environnement, et membre du comité directeur du groupe d'évaluation technologique du Conseil suisse de la science, nous présente ce premier PUBLI-FORUM qui va se dérouler au printemps prochain.*



On peut observer trois attitudes dans nos sociétés face à la technologie.

D'une part, une attitude de rejet, nourrie de la nostalgie du passé, et manifeste dans notre société à chaque étape de la révolution industrielle, depuis les "casseurs de machines" des années 1830 jusqu'aux chantages de la vie champêtre. D'autre part, une attitude excessivement optimiste, qui estime que la technologie trouvera des solutions à tous nos soucis et qu'il faut dans tous les cas de figure s'adapter à son évolution ("vivre avec son temps").

En réalité, une troisième possibilité existe, entre l'acceptation ou le rejet, qui consiste à réfléchir aux retombées et chercher à orienter le cours des choses. Cette attitude se fonde sur le développement de capacités d'anticipation et de pilotage. Ce n'est que récemment que l'on a saisi la dimension politique des choix technologiques, compris que derrière les choix technologiques il y avait des dimensions de choix de société.

Dans notre système démocratique, nous avons la possibilité de nous prononcer sur de nombreux sujets. Mais ce qui est le plus important, le plus structurant pour nos vies et notre société échappe aux processus démocratiques: l'introduction des technologies. N'oublions pas, également, que l'histoire de la technologie est autant celle des technologies que l'on développe que celle des technologies que l'on ne développe pas. Dans les deux cas, il s'agit d'un processus dans lequel actuellement la démocratie n'intervient guère.

Dans cette situation, notre question sera de savoir comment on peut associer les citoyens à ces choix. Elle sera aussi de savoir comment anticiper plus lucidement les effets des innovations, sur le plan culturel, humain et social, comment être informé à temps sur les enjeux, comment créer le débat, comment disposer du pouvoir d'imposer des règles.

Il est essentiel que les discussions quittent la sphère de l'approche ponctuelle, du secret et du fait accompli. La fonction de l'évaluation technologique est ici de construire un lieu qui:

- rassemble la documentation existante
- la complète par des études propres
- soit visible
- organise le débat social.



Dans un deuxième temps, le programme vise à structurer le débat social. *A cette fin aura lieu au printemps 1998 la première conférence de consensus en Suisse. Il a pour nom Publi-Forum, et portera sur les scénarios d'approvisionnement en électricité.*

Le but du programme est de proposer des procédures et des institutions permettant la rencontre permanente entre science et société; située à l'interface de la technique et de la démocratie, elle prépare les institutions de demain, expression d'une citoyenneté retrouvée, car en prise sur les enjeux réels.

Ce processus, déjà pratiqué dans des pays comme la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou le Danemark, s'apparente en fait plutôt à une Formule judiciaire. Elle n'aboutit cependant pas, bien sûr, à un prononcé juridique, mais à un constat factuel; dans les deux cas, un jury populaire se forme une opinion. La décision appartient à d'autres, il s'agit donc d'une aide à la décision.

Par sa méthode, le Publi-Forum oblige le citoyen à entrer en matière sur les arguments scientifiques, à s'impliquer; il oblige les experts et les lobbyistes à aller au bout de leur raisonnement, et ceci en public.

Cette expérience innovatrice ne se passe pas par hasard en 1998. Cette année verra de nombreuses manifestations marquer le 150e anniversaire de la Confédération moderne. Le Publi-Forum vise à la fois à renouveler le débat démocratique, à l'interface délicate entre technique et politique, et à renouveler le débat énergétique, deux ans avant la fin du moratoire.

La démocratie moderne a besoin de se renouveler pour être opérationnelle face aux choix à forte détermination technologique, et nous voulons contribuer par le Publi-Forum à lui donner un nouvel outil, instrument d'une citoyenneté active, informée, où l'expertise a pour premier devoir celui de rendre compte à la société.

René Longet

*Une documentation plus détaillée sur le PUBLI-FORUM ELECTRICITE-ENERGIE peut être commandée auprès du programme TA à l'adresse suivante:*

• Danielle Bütschi	Conseil Suisse de la Science	Programme TA
	Inselgasse 1	3003 Berne
tél.: 031/ 323 09 43	fax: 031/ 322 80 70	e-mail: danielle.buetschi@swradmin-ch

**C'EST LE DERNIER MOMENT  
POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE !  
N'OUBLIEZ PAS  
LA MONTRE SOLAIRE DE LA PROMES  
(Description détaillée dans PN 15)**

## **8. FORMATION ET INFORMATION**

### **INSTALLATIONS SOLAIRES DE GRANDE TAILLE**

*Dimensionnement, Installation et Entretien*

(Inscriptions : CREM, Fax : 027 7229977)

Journée de formation

Clinique genevoise de Montana

16.01.98 Montana (CH)

### **SOLAR ELECTRICITY**

*Conference on PV and Thermal Technologies*

(Informations : Dr. Fuad Abulfothu, NREL, 1617 Cole Bd. Golden CO 80401-3393 U.S.A.)

Conférence et exposition

United Arab Emirates University

21-25.03.98 Sharjah (UAE)

### **THIRD EUROPEAN SOLID OXIDE FUELL CELL FORUM**

*Conference on Engineering, Systems and Applications*

(Informations : EDF dpt CIMA, Fax. : 033 160 73 67 21, Email. : Philippe.Stevens@der.edfgdf.fr )

La Cité des Congrès

2-5.06.98 Nantes (F)

### **BIOMASS FOR ENERGY AND INDUSTRY**

*10<sup>th</sup> European Conference and Technology Exhibition*

(Informations : WIP, Fax. : 0049 89 7201291, Email. : renewables@tmet.de)

CARMEN Central Agrarian Raw Material Marketing and Development Network

Conférence et exposition

8-11.06.98 Würzburg (G)

### **2<sup>ND</sup> WORLD CONFERENCE ON PV SOLAR ENERGY**

*15<sup>th</sup> European, 27<sup>th</sup> US IEE, 10<sup>th</sup> Asia/Pacific photovoltaic Conferences*

(Informations : WIP, Fax. : 0049 89 7201291, Email. : renewables@tmet.de)

(Abstracts : JRC-Ispra, Fax 0039 332 789 646, Email. : wcon2.prog@jrc.it)

Conférence et exposition

6-10.07.98 Vienne (A)

### **SUN 21**

*First International Week for a Sustainable Energy Future*

(Informations : sun21/ P.O.B.332 / 4010 Bâle, Email. : info21@sun21.ch)

**Voir description ci-dessous (\*)**

Centre des Congrès de la Foire de Bâle

25.07-1.08.98 Bâle (CH)

(\*) SUN 21 est le nom d'un événement d'envergure mondiale lancé par l'association «SOLEILsuisse». Une série de manifestations, congrès et journées d'information se succéderont au Centre des Congrès de la Foire de Bâle, avec la participation de délégués du monde entier, dont messieurs Gorbatchev et Jimmy Carter, invités comme co-présidents.

Le thème général sera «Energies renouvelables et efficacité énergétique» et ce sommet international sera l'occasion du lancement de divers projets de promotion de l'énergie solaire.

SUN21 entend montrer que les technologies d'économie d'énergie et les énergies renouvelables permettent de créer des emplois dans le monde entier, poser des jalons pour l'utilisation optimales des technologies renouvelables au Nord et au Sud, offrir une vue d'ensemble des possibilités technologiques actuelles, indiquer les voies à suivre pour prévenir les changements climatiques.

## **9. BRÈVES NOUVELLES**

### **LE SOLEIL EST SUR LE TOIT**

L'action d'accélération « Préchauffage solaire » a fait parvenir ses 3 premières lettres d'information à 800 régies immobilières de Suisse. Contrating, rentabilité, aides financières sont exposés aux régisseurs qui n'ont plus l'excuse de ne pas être informés. Les responsables de l'action étudient maintenant un retraitage de ces documents pour les mettre à disposition des associations, ainsi que la mise à disposition du fichier des adresses des régies contactées.

*(Informations : Felimex Marketing Services / CP 128 / 1110 Morges)*

### **CONTRIBUTIONS PROMOTIONNELLES DE LA CONFÉDÉRATION**

La situation au 27 novembre 1997 est la suivante :

Les demandes acceptées concernent 32'123.6 m<sup>2</sup> de solaire thermique et 1'302.2 kWp de photovoltaïque, pour des montants subventionnés respectivement de 3'930'621.-frs et 3'512'589.-frs. L'investissement induit peut être évalué à 47 et 14 millions de francs.

*(Informations : Swissolar Colombier / CP 9 / 2013 Colombier)*

### **PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 1997/1998**

Depuis le lancement en juin 97 jusqu'au 8 septembre, 439 requêtes ont été soumises. Les 198 dossiers acceptés représentent 4 millions de francs de subvention sur les 64 millions réservés à cet usage. A mi-novembre plus de cent requêtes provenant de Suisse romande ont été enregistrées sur un total d'un millier environ. Il convient de souligner deux points importants qui ont entraîné quelques déceptions :

1. Le programme s'adresse uniquement à des rénovations
2. La mise en chantier ne peut pas être antérieure à l'octroi de l'aide.

*(Informations : Progr. d'investissement / 13 Ch. De la Raye / 1024 Lausanne)*

### **LA KNS RENAÎT DE SES CENDRES**

La KNS a reçu un nouveau mandat d'une durée de 18 mois environ, dont le but serait principalement de mettre en évidence une politique de subventionnement des énergies solaires en général, qui servirait de guide en cas d'acceptation des initiatives « Solaire » et « Energie ».

La commission rendra son rapport en été 98 à l'Office fédéral qui l'utilisera parmi d'autres propositions pour bâtir sa future politique de subventionnement du solaire.

### **L'OFEN EMBARQUE SUR LE TITANIC**

L'OFEN a regroupé ses troupes dans le bâtiment administratif Titanic II.

Adresse pour les visiteurs:

**Office fédéral de l'énergie  
Monbijoustrasse 74  
Berne**

Adresse postale:

**OFEN, 3003 Beme**

Numéros de téléphone et téléfax:

**Centrale téléphonique (031) 322 56 11**

**Téléfax (031) 323 25 00**

**Presse/Documentation (031) 323 22 44**

**Téléfax (031) 323 25 10**

Intemet:

**<http://www.admin.ch/bew>**

## UNE CENTRALE THERMIQUE SOLAIRE EN SUISSE ?

L'OFEN finance, en collaboration avec EWZ, les études relatives à un projet de centrale thermique solaire d'un coût de 40 millions de francs. 10 hectares de terrain en Engadine pour produire du courant entre 50 et 60 cts.  
(NZZ 12.08.97)

*Est-ce vraiment le rôle de l'OFEN de financer les élucubrations de compagnies d'électricité qui n'acceptent pas de participer activement au développement du photovoltaïque ?*

*En outre, ce projet est piloté par un bureau d'ingénieur-conseil qui gère des programmes E2000, sans concertation avec le groupe d'accompagnement, en contradiction avec plusieurs des dix commandements (voir sous 4).*

## QUELLE PLACE POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES AU SIECLE PROCHAIN ?

En couvrant 2/3 de la superficie de l'hôpital de Genève (y compris parking,..) avec des photopiles (Eta = 10% et 100 Wc par m<sup>2</sup>), on produit annuellement la quantité d'énergie électrique consommée par l'hôpital. Avec des rendements de 30% (accessible actuellement en laboratoire), il suffit d'un peu plus de 20% de l'espace. Les hypothèses sont : 32 GWh consommés sur le site principal, surface estimée : 0.4 km<sup>2</sup> (à votre calculette!!). Le but est de bien montrer que la contrainte qui pèse sur le PV est avant tout le problème de stockage été/hiver dans nos pays. L'espace requis est un problème certes, mais il est résoluble. Dans ce sens, l'hôpital est frappant pour les esprits. Le stockage jour/nuit et été/hiver pour ce cas précis n'est actuellement pas au point (ou alors il faut augmenter la surface de panneau pour couvrir les pertes de stockage/déstockage ou transformation/retransformation, ou bien faire appel au réseau)....

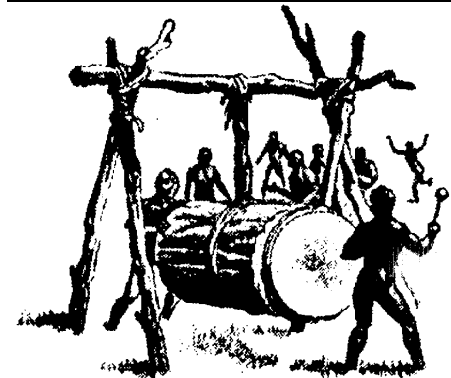
(B.Lachal / Journée du CUEPE 97)

*Si besoin était, ceci confirmerait la voie à suivre pour la production d'électricité solaire en Suisse. Mais entre un pâturage en Engadine et le toit de bâtiments publics, d'aucuns préfèrent encore saboter le paysage..... Avec la participation du programme d'action E2000, c'est inadmissible.*

## SHELL QUE J'AIME

La compagnie pétrolière va investir 500 millions de dollars dans les énergies renouvelables au cours de ces cinq prochaines années. Elle vise notamment 10% du marché mondial de l'énergie solaire, estimé à près d'un milliard de dollars par an.  
(Hebdo 23.10.97)

## 10. COMMENT COMMUNIQUEZ-VOUS ?



(Dessin ATS)

*La communication est la base du marketing, comme nous le rappelle régulièrement notre ami Bernard Mathey. Utilisez-vous le tam-tam ou le pigeon voyageur pour vos communications ?*

*Voici le résultat de notre enquête (voir PN 17) concernant l'utilisation du courrier électronique, ainsi que l'adresse sur INTERNET de quelques membres de notre association.*

*Ces listes ne sont certainement pas complètes et c'est le dernier moment pour les compléter avant l'impression de nos listes d'adresses.*

## ADRESSES E-MAIL DE MEMBRES DE LA PROMES

Belval S.A.	info@belval.com
Cottier Jean-Marc	Jmcottier@atge.automail.com
CREM	crem@urbanet.ch
EnergEco	energeco@capp.ch
Energie Solaire SA	energie_solaire_sa@scopus.ch
GAP	andre.mermoud@gap-ge.unige.ch
InfoEnergie Neuchâtel	Marc.Tillmanns@acn.etetne.ch
Ricaud Alain	amricaud@asi.fr
Solaronix	solaronix@ibm.net
Sunwatt Bio	schneider_m@bluewin.ch

## MEMBRES DE LA PROMES SUR INTERNET

CREM	<a href="http://www.vsnet.ch/sodeval/crem.html">http://www.vsnet.ch/sodeval/crem.html</a>
CUEPE	<a href="http://www.unige.ch/cuepe">http://www.unige.ch/cuepe</a>
ESSA	<a href="http://www.vsnet.ch/sodeval/energiess.html">http://www.vsnet.ch/sodeval/energiess.html</a>
LESO-EPFL	<a href="http://lesowww.epfl.ch/PV/pvintro.html">http://lesowww.epfl.ch/PV/pvintro.html</a>
OFEN	<a href="http://www.admin.ch/bew">http://www.admin.ch/bew</a>
SRE	<a href="http://www.electricite.ch">http://www.electricite.ch</a>

## QUELQUES SITES « SOLAIRES » SUR INTERNET

ADEME	<a href="http://www.ademe.fr/">http://www.ademe.fr/</a>
EDF	<a href="http://www.edf.fr/html/fr/mag/renouv/l.htm">http://www.edf.fr/html/fr/mag/renouv/l.htm</a>
ISES	<a href="http://www.ises.org/">http://www.ises.org/</a>
ISET	<a href="http://www.iset.uni-kassel.de">http://www.iset.uni-kassel.de</a>
LESO	<a href="http://lesowww.epfl.ch/index.html">http://lesowww.epfl.ch/index.html</a>
PACER	<a href="http://www.lesowww.epfl.ch:80/education/pacer.html">http://www.lesowww.epfl.ch:80/education/pacer.html</a>
SSES	<a href="http://www.swissolar.ch/index">http://www.swissolar.ch/index</a>
SUN21	<a href="http://www.sun21.ch">http://www.sun21.ch</a>
SWISSOLAR	<a href="http://www.swissolar.ch/swissolar">http://www.swissolar.ch/swissolar</a>
American Solar Energy Society	<a href="http://www.engr.wisc.edu/centers/sel/ases/ases2.html">http://www.engr.wisc.edu/centers/sel/ases/ases2.html</a>
American Wind Energy Association	<a href="http://www.igc.apc.org/awea">http://www.igc.apc.org/awea</a>
Banque Mondiale	<a href="http://www.worldbank.org/html/fpd/energy/solarinit.html">http://www.worldbank.org/html/fpd/energy/solarinit.html</a>
BP solar	<a href="http://www.bp.com/bpsolar/index.html">http://www.bp.com/bpsolar/index.html</a>
British Wind Energy Association	<a href="http://www.bwea.com">http://www.bwea.com</a>
Eurosolar	<a href="http://www.eurosolar.org">http://www.eurosolar.org</a>
Frauenhofer Institut	<a href="http://www.ise.fhg.de/">http://www.ise.fhg.de/</a>
Greenpeace	<a href="http://www.greenpeace.org/~uk/solar">http://www.greenpeace.org/~uk/solar</a>
Intergov. Panel on Climate Change	<a href="http://www.unep.ch/ipcc/ipcco.html">http://www.unep.ch/ipcc/ipcco.html</a>
International Geoth. Association	<a href="http://www.demon.co.uk/geosci/igahome.html">http://www.demon.co.uk/geosci/igahome.html</a>
PV News	<a href="http://www.ultralink.net/pvenergy">http://www.ultralink.net/pvenergy</a>
PV News	<a href="http://www.pvpower.com">http://www.pvpower.com</a>
Siemens Solar	<a href="http://www.solarpv.com/">http://www.solarpv.com/</a>
Solarex	<a href="http://www.solarex.com">http://www.solarex.com</a>
Solstice/CREST	<a href="http://www.solstice.crest.org/renewables">http://www.solstice.crest.org/renewables</a>
Sun World	<a href="http://www.demon.co.uk/tfc/sunworld.html">http://www.demon.co.uk/tfc/sunworld.html</a>
Thermie	<a href="http://erg.ucd.ie/opethermie.html">http://erg.ucd.ie/opethermie.html</a>
US Energy Dpt	<a href="http://www.eren.doe.gov">http://www.eren.doe.gov</a>
USEnvironmental Protect. Agency	<a href="http://www.epa.gov/oar/oarhomet.html">http://www.epa.gov/oar/oarhomet.html</a>
Wind Power Monthly	<a href="http://www.wpm.co.nz">http://www.wpm.co.nz</a>